

ECHO

Journal d'Information des
Militants CGT de l'Allier

Flash



**La CGT
condamne
l'austérité**

Une rentrée sociale utile !



Les congés d'été sont généralement propices au repos, ce qui permet de recharger les batteries,

et pourquoi pas remettre ses idées au clair. Ça n'est malheureusement pas le cas pour ce bon Président Hollande, puisqu'il s'obstine à considérer que le travail serait un coût et refuse de tirer le bilan de sa politique d'austérité, alors que 75% des français y sont opposés. Déjà lors de la petite conférence sociale début juillet, tenue entre amis, et à laquelle la CGT n'a pas participé, le gouvernement par la voix du 1^{er} Ministre allait au-devant des vœux du MEDEF, et annonçait de nouvelles concessions. De nouveaux cadeaux après avoir offert au Patronat 220 milliards d'euros cumulés, y compris le pacte de responsabilité et le CICE, alors que pour se dernier des entreprises comme Goodyear et AMIS sur Montluçon vont toucher respectivement 700 000 € et 450 000 € et pour combien d'emplois créés ?

Il est aujourd'hui annoncé que pour faciliter un meilleur fonctionnement des entreprises, il serait bon de revoir les seuils sociaux ?! Déjà de nombreuses voix patronales s'élèvent pour dire que la mise en place des DP, des CE, et CAS CT devraient intervenir seulement à partir de 100 salariés... Et bien voyons, pourquoi pas ? Soyons sérieux, pour un Président qui déclare se fixer comme une priorité le dialogue social... en voilà un bel exemple! Le Patronat se frotte les mains, et continue dans la surenchère. Gattaz annonce 11 mesures « Turbo » pour doper l'économie : moins de salaires, moins de cotisations pour les entreprises, plus de facilités pour licencier et vive le pacte de responsabilité!

Après que le Conseil Constitutionnel vienne d'infliger un camouflet au gouvernement en retoquant l'article 1 de la loi de finance de la sécurité sociale votée le 23 juillet, qui prévoyait la baisse des cotisations sociales salariales (il est d'ailleurs très étonnant, qu'il n'en soit pas de même concernant les cotisations dites employeurs), le Gouvernement et le MEDEF s'obstinent dans la non augmentation des salaires, alors que c'est une des principales revendications des salariés. Devant cet entêtement et cette arrogance, la CGT réaffirme la nécessité que salariés, retraités et privés emplois se mobilisent massivement. C'est le sens de la prochaine journée d'action qui est proposée pour la deuxième quinzaine d'octobre.

Cet été 2014 aura aussi été marqué du sceau du cynisme et du silence lâche et complice des pays occidentaux dont la France et ce sur plusieurs sujets. Attitude que nous accueillons avec dégoût et indignation. Le peuple palestinien vit un enfer depuis maintenant plus de deux mois sous les bombardements israéliens. Ils ont déjà fait près de 2000 morts à l'heure ou s'écrît cet édito, dont 400 enfants. Des milliers d'autres ont été blessés et 475 000 contraints de fuir leurs domiciles. Combien de morts faudra-t-il encore pour que s'arrête ce qu'il faut bien appeler le carnage de Gaza ? Comme pendant l'été, la CGT invite les salariés et les citoyens à participer aux manifestations qui sont organisées et à « exprimer leur aspiration à la paix, à la solidarité, à la justice ce qui suppose la mise en œuvre et le respect du droit international, et de fait la reconnaissance à côté d'Israël, de l'Etat Palestinien.

Autre sujet où le cynisme des grandes nations du Nord est mis en évidence : le virus Ebola, est connu depuis 1974, cela fait 40 ans qu'il est à l'origine de centaines de milliers de mort sur le continent africain, mais cet été quelques dizaines d'occidentaux ont contracté le virus et miraculeusement il y aurait un vaccin efficace trouvé aux Etats-Unis ?! Une fois de plus la démonstration est faite qu'une vie humaine n'a pas la même valeur selon que vous soyez africain ou occidental ou encore « riche ou misérable ».

Décidément mes cher(e) s camarades, il est temps que s'exprime haut et fort une autre voix, tant sur les sujets internationaux que sur les sujets économiques et sociaux de notre pays. Engageons-nous dès maintenant afin de réussir la prochaine journée d'action à venir. Cette rentrée 2014, ne doit pas être une rentrée sociale de plus, mais une rentrée sociale utile. Enfin, pour terminer cette édito, je vous invite à conserver ce numéro d'Echo Flash, non pas pour cet excellent édito (n'exagérons pas tout de même) mais parce que vous y trouverez, la liste complète et mise à jour de l'ensemble des mandats de l'Union Départementale, liste qui est souvent réclamée et très utile pour votre activité au quotidien.

Bon courage à tous, et à très bientôt dans la lutte.

Laurent Indrusiak

Secrétaire Général de l'UD

S **Une: Photo (propriété UD)**

O **P3 à 6: Elus et mandatés**

M **P7: Brèves**

M **P8: Journée CGT/Carsat**

A **P9: Interview**

I **P10/11:CEEA**

R **P12: Agenda**

E **Pub**

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
18 av. Jules Ferry 03100 MON-
TLUCON

Laurent Indrusiak -Directeur de
Publication

Jean Pascal Pradel -Responsable
de rédaction

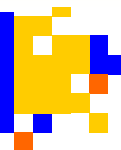
Site internet : www.cgt03.fr

Prix : 1 € 30-

C.P.P.A.P. 0414 S 06639

Impression : ART ET NET
03190 Audes

MILITANTS SIEGEANT DANS LES INSTANCES



Régulièrement l'Union Départementale est interrogée pour porter à votre connaissance les militants représentant la CGT dans les instances. Nous publions ci-dessous la liste des principaux organismes dans lesquels ils et elles assurent la représentation CGT. Si vous souhaitez rentrer en contact avec l'un d'entre eux, n'hésitez pas à solliciter l'Union Départementale CGT (04.70.28.07.78) ou leur Union Locale respective afin d'obtenir leurs coordonnées. (UL Moulins : 04.70.44.11.70 - UL Montluçon : 04.70.28.40.66 - UL Vichy : 04.70.97.15.50 - UL St Pourçain/Varenes : 04.70.45.60.24).

COMITE D'EXPANSION ECONOMIQUE DE L'ALLIER (CEEA) :

Didier Blondet, membre du Comité Directeur (Carrefour Montluçon).

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESER) :

Michel Beaune (Retraité Adisséo).

Eléna Blond (Enseignante).

MACIF :

Maria Jacquet déléguée nationale.

Philippe Rollet, délégué régional (communaux Vichy).

Geneviève De Gouvéa, déléguée régionale (CAP Montluçon).

Christiane Micaud, déléguée régionale (CH. Mou/Yzeu.)

COMMISSION DES DROITS ET DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPEES :

Pierre Guillaumin (IJA Les Charmettes Yzeure).

COMITE DEPARTEMENTAL DES RETRAITES ET DES PERSONNES AGEES (CODERPA) :

Titulaire : **Chantal Henry** (retraîtée)

Suppléante : **Marie-Thérèse Cidère** (retraîtée BVAD Moulins).

CONSEIL DEPARTEMENTAL CONSULTATIF DES PERSONNES HANDICAPEES DE L'ALLIER :

Josiane Chabot (Hôpital Moulins /Yzeure).

COMMISSION PIVOT DE LA FORMATION SPECIALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI :

Titulaire : **Nabila Ferdjaoui** (MACIF Moulins)

Suppléant : **Lionel Boulicot** (Manitowoc Crane Groupe Moulins).

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE :

Titulaire : **Alain Brande** (retraité CH. Mou/Yzeu.)

Suppléant: **Jean-Pierre Maître** (Manitowoc Crane Groupe Moulins).

LOGEAB :

Philippe Laloge (retraité Vichy).

OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT :

Marie-France Girard (retraîtée JPM Moulins).

Sécurité Sociale

TRIBUNAUX DES AFFAIRES DE SECURITE SOCIALE (TASS) :

Titulaires : **Gilles Balouzat** (Retraité Peugeot Dompierre).

Michel Clair (SNCF Moulins).

Suppléants: **Sylvaine Masson** (Retraitée Hop. HCB).

Jean-Claude Dupéchet (CHS Ainay).

TRIBUNAUX CONTENTIEUX DE L'INCAPACITE (TCI) :

Titulaire : **Jean-Philippe Gauvin** (Retraité Sagem Montluçon).

Suppléant : **Jean-Paul Chevalier** (Territoriaux Vichy).

Agriculture

COMITE DEPARTEMENTAL DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES :

Titulaire : **Marie-Claude Barret** (AGC Moulins).

Suppléant : **Monique Sorus** (Retraitée Ch. d'Agri. Moulins).

COMITE REGIONAL DE PREVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES :

Titulaire : **Daniel Gueullet** (Retraité Moulins).

Suppléant : **Bernard Roche** (Salarié d'exploitation).

TRIBUNAUX DES AFFAIRES DE SECURITE SOCIALE REGIME AGRICOLE :

Titulaires : **Marie-Claude Barret** (AGC Moulins)

Jean-Michel Laroche (Retraité Moulins)

Jean-Jacques Humeau (Retraité Moulins).

Suppléants: **Monique Sorus** (Retraitée Ch. d'Agricul.)

Daniel Gueullet Retraité Moulins)

Georges Gourbeyre (retraité Moulins).

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORIENTATION AGRICULTURE :

Titulaire : **Daniel Gueullet** (Retraité Moulins).

Suppléants : **Bernard Roche** (Salarié d'exploitation)

Gilles Forges (Contrôleur de performance)

COMMISSION PARITAIRE D'HYGIENE, DE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Bernard Roche (Salarié d'exploitation).

Daniel Gueullet (Retraité Moulins).

TRIBUNAUX CONTENTIEUX DE L'INCAPACITE :

Titulaire : **Jean-Philippe Garnier** (Salarié Chambre Agriculture Moulins).

Suppléant : **Jean-Michel Laroche** (Retraité Moulins)

COMITE REGIONAL DE PREVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES :

Titulaire : **Daniel Gueullet** (Retraité Moulins).

Suppléant : **Bernard Roche** (Salarié d'exploitation).

Titulaire : **André Auger** (Salarié agricole).

Suppléant : **Bernard Roche** (Salarié d'exploitation).

Comités Techniques Régionaux

Commerce : **Martine Mayoge** (carrefour Moulins).

Métallurgie : **Christian Colin** (Retraité Manitowoc Crane Moulins).

Pôle emploi

INSTANCE PARITAIRE REGIONALE :

Geneviève De Gouvea (CAP Montluçon).

Enseignement - Enfance

CONSEIL D'ADMINISTRATION LYCEE AGRICOLE MONTLUCON LAREQUILLE :

Titulaire : Jean Coudert (Retraité).

Suppléant : Jean-Michel Laroche (Retraité).

CONSEIL D'ADMINISTRATION IUT DE MONTLUCON :

Titulaire : Didier Guillon (Amis Montluçon).

CONSEIL D'ADMINISTRATION LYCEE AGRICOLE MOULINS NEUVILLE :

Titulaire : Monique Sorus (Retraîtée Ch. d'Agricul.).

Suppléant : Jean-Claude Perraudin (Retraité).

CONSEIL PERFECTIONNEMENT CFA AGRICOLE

Titulaire : Jean-Luc Desforges (coopérative agricole).

Suppléant : Hélène Daviet (chambre agriculture Moulins).

Conseillers Sécu. Soc.

CPAM :

Titulaires : Pascal Devos (CH Vichy).

Jean-Louis Mathiaud(Ret. Assedic Montlu.).

Suppléants : Jean-Luc Cagnot(Adisséo Commentry).

Apdil Sarikaya (Dunlop Montluçon).

CAF :

Titulaires : Chantal Laclemece (CH Montluçon)

Corinne Maury (Mairie Montluçon).

Suppléants : Jocelyne Jonin (Mission Locale Montluçon).

Gérard Civade (ERDF-GRDF Montluçon).

URSSAF : (Régional)

Titulaires : Gisèle Bascoulegue (SNCF Montluçon).

Patrick Ducerf (Peugeot Dompierre).

REPRESENTATION

Suppléants : Cyril Caron (Goodyear Dunlop Montluçon).

Serge Riblet (ERDF-GRDF Moulins).

CARSAT : (Régional)

Christian Colin (Retraité Manitowoc Crane Moulins).

Indécosa 03

Bernard Georgeton Animateur(Ret. Dunlop Mont.).

Conseillers des salariés

MOULINS :

Lionel Boulicot (Manitowoc Crane Groupe).

Roger De Barros (Xomed).

Georges Gourbeyre (Retraité).

Jean-Pierre Maître (Manitowoc Crane Groupe).

Sylvain Durix (Communauté d'Agglo).

MONTLUCON et COMMENTRY :

Michel Carrias (Retraité EDF Montluçon).

Fabienne Comiti (Retraîtée MSA).

Alain Passat (Retraité Adisséo).

Gérard Barrat (Médecin du travail retraité).

Josette Simonet (Retraîtée Douanes).

Jean-François Reul (Retraité SNCF Montluçon).

David Guillaume (Goodyear Dunlop)

Denis Planchet (Retraité mairie Montluçon).

Valérie Duplaix (UDAF)

VICHY et ST POURCAIN/VARENNES :

Jean Descabannes (Serméto Creuzier-le-Neuf).

Monique Bardet (Retraîtée).

Christian Charnay (Retraité Galva Eclair).

Bernard Lebel (Retraité).

Conseillers Prud'hommes

MONTLUCON

Section Industrie

Jean-Marc Samsel

CEGELEC

Serge Thieullen

AMIS

Philippe Coutier

Dunlop

Section Commerce

Patrick Duquesne

S2MI

Didier Philippon

Foyer des Jeunes Travailleurs

Section Activités Diverses

Agnès Paulgen-Perruche

Retraitée CPAM

Elisabeth Guasch

Retraitée CAP

Section Agriculture

Ludovic Ramin

Delbard

Laurent Cunegondi

SOCOPA

Section Encadrement

Pascal Chatelain

SNCF

MOULINS

Section Industrie

Eddy Lamartine

JPM

Cyril Bongur

Moria

Section Commerce

Sandrine Chandieux

SNCF

Annie De Matos

Carrefour

Section Activités Diverses

Michel Landa

Impro Le Reray

Michelle Beurrier

BVAD

Section Agriculture

Benoît Barathon

Chambre Agriculture

Section Encadrement

Jean-Jacques Humeau

Retraité

VICHY

Section Industrie

Sylvie Legarlantezeck

Altia

Myriam JOUANDON

EDF

Section Commerce

Michel Buisson

Privé d'emploi

Marcel Bongrain

SNCF

Section Activités Diverses

Annie Perot

SATEL

Yvette Monin

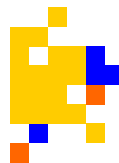
Retraitée

Section Agriculture

Patrick Blot

AGC Allier

PAS DE PAUSE ESTIVALE



Environ 70 syndicalistes ont participé, jeudi 3 juillet à Rocles, à la journée d'étude sur la santé au travail qu'organise chaque année l'Union Départementale CGT en partenariat avec la CARSAT. Tout au long de la journée, Gérard Barrat, médecin du travail en retraite, Fabienne Comiti syndicaliste CGT spécialiste de la pénibilité au travail et François Villin contrôleur sécurité à la CARSAT sont intervenus sur les conséquences du travail de nuit et des horaires décalés sur la santé.

Environnement Recyclage: toujours mobilisé

Depuis un an et demi, la CGT, au travers de sa mobilisation, a alerté sur les conditions de travail et ses conséquences pour la santé des salariés au sein de l'entreprise « Environnement Recyclage ».

Quelques mois après l'installation d'un système d'aspiration qui d'après la direction de l'entreprise devait tout régler, de nouveaux témoignages de salariés appuyés par des taux de plombémie élevés ainsi que la description de symptômes cliniques inquiétants, nous ont conduit à intervenir à nouveau.

Une trentaine de militants CGT ont répondu à l'appel de l'UL de Montluçon pour la distribution d'un tract devant l'entreprise afin de réaffirmer que la CGT reste attentive et disponible pour défendre l'intérêt des salariés.

Puisque la direction de l'entreprise reste dans le déni, puisque les services de l'Etat font preuve d'erreur manifeste d'appréciation sur ce dossier, puisque certains élus politiques pensent pouvoir tout se permettre, puisque des médias locaux ont pris le parti de relayer à minima, voire pas du tout, l'information dans le même temps ou de nombreux autres nationaux (l'Humanité, France Inter, France 5, Hesamag (magazine de l'Institut Européen des syndicats) ont le courage et l'honnêteté de traiter le dossier, la CGT a décidé, elle, d'aller jusqu'au bout sur ce dossier et mènera dans les semaines qui viennent d'autres initiatives.

Chaussée glissante à Altia Vichy

Il n'y a pas que les intempéries qui pleuvent à sur la tête des salariés vichysois à Altia (ancienne entreprise Applifil) en cette fin de mois de juillet, les

mauvais coups également. Alertée par des articles de presse sur une liquidation judiciaire prononcée à la surprise générale, l'Union Locale organise des distributions de tracts à destination des salariés et invite les syndicats de l'agglomération à exprimer leur solidarité active.

Les UL mobilisent pour la paix

Il faut arrêter le massacre. Bien consciente de cette nécessité la confédération CGT a, depuis de nombreuses semaines, invité ces organisations à participer, partout où il sont organisés, à des rassemblements pour exiger un cessez le feu et imposer une paix durable dans les territoires palestiniens occupés. Les UL de Moulins et Montluçon ont, cet été, appelé leurs militants à ce joindre aux rassemblements organisés par les forces démocratiques dans les localités.

Venez nombreux et en famille dimanche 21 septembre à partir de 14H30 à St Pourçain S/Sioule pour le

Grand LOTO

de l'Union Syndicale Départementale CGT de la Santé et de l'Action Sociale de l'Allier

Nombreux lots: Electroménager, alimentaire et bons d'achats...

Super quiné: Bon d'achat de 200€

Salle Mirendense - (Buffet et buvette sur place) - **3€ le carton - 10€ les 4 - 20€ les 9**

TRAVAIL DE NUIT OU POSTÉ: LES CONSÉQUENCES

Environ 70 syndicalistes ont participé, jeudi 3 juillet à Rocles, à la journée d'étude sur la santé au travail qu'organise chaque année l'Union Départementale CGT en partenariat avec la CARSAT. Tout au long de la journée, Gérard BARRAT, médecin du travail en retraite, Fabienne COMITI syndicaliste CGT et François VILLIN contrôleur sécurité à la CARSAT sont intervenus sur les conséquences du travail de nuit et des horaires décalés sur la santé.



Les séquelles...

Dès le début de la journée, les intervenants ont rappelé les textes du Code du Travail qui encadrent le travail nocturne et protègent le salarié. Pour mémoire « tout travail entre 21 heures et 6 heures est considéré comme travail de nuit » (Art L.3122-29).

Dans son exposé, Gérard Barrat a, dans un premier temps, expliqué comment fonctionne biologiquement notre horloge interne. Il a précisé le rôle de la mélatonine, sécrétée pendant le sommeil entre 2h et 5h du matin.: régulation du sommeil, des hormones (insuline, œstrogène, croissance), de la pression artérielle et influence positive sur le système immunitaire.

S'appuyant sur les conclusions du Centre International de la Recherche sur le Cancer et les études menées par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), Gérard n'a eu de cesse de répéter que le travail de nuit génère de graves séquelles à court et moyen terme.

Outre une fatigue accrue, les prises de

somnifères, la consommation de café ou thé, les troubles de la vigilance (accidents de la circulation, du travail), le travail de nuit et le travail posté dérèglent l'horloge interne avec des répercussions particulièrement nocives pour la santé : *baisse de l'immunité et de la résistance aux infections en favorisant les cancers, troubles digestifs et intestinaux liés au stress, à la « dette » de sommeil et à une hygiène alimentaire néfaste, atteintes cardiovasculaires, obésité, pour les femmes enceintes : fausses couches ou accouchements prématurités, retards de croissance pour les nourrissons, dépression due à la fatigue chronique, la « dette » de sommeil, le stress et à l'isolement social (horaires décalés), troubles métaboliques (mauvais cholestérol, diabète).*

La conclusion est sans appel : l'usure prématurée de l'organisme se traduit par une diminution de l'espérance de vie : une étude réalisée sur des infirmières postées en 3x8 pendant 20 ans a montré que leur espérance de vie a diminué de 8 ans.

La réglementation...

Fabienne Comiti et Gérard Barrat, tout au long de cette journée ont constaté que le travail de nuit avait été banalisé au fur et à mesure des années, y compris pour les femmes. Ils ont rappelé avec insistance que le recours au travail de nuit doit rester exceptionnel, l'activité de l'entreprise devant le justifier (art L3122-29).

Les employeurs exercent un véritable déni des risques encourus et organisent le temps de travail sans en tenir compte, faisant supporter les séquelles et maladies par le Régime Général.

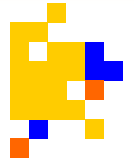
Gérard Barrat a toutefois rappelé que les textes prévoient une surveillance médicale tous les 6 mois (art R 3122-18), une analyse par le médecin du travail des conséquences du travail de nuit, une protection de la grossesse et de la maternité et qu'un rapport annuel du médecin du travail doit analyser la tolérance des salariés, les maladies rencontrées, les remarques des salariés, le nombre et la nature des examens complémentaires. Les risques liés au travail de nuit doivent figurer dans la fiche de poste.

L'intervention de François Villin a particulièrement porté sur les facteurs de pénibilité au travail (travail de nuit, gestes répétitifs, port de charges). Sont actuellement à l'étude (en vue de l'application du compte pénibilité entre autres), les seuils de reconnaissance Il semblerait que les seuils retenus ne seront pas en faveur des salariés et n'en concerneront qu'un pourcentage bien inférieur à la réalité...

Cette journée d'étude a permis aux participants de prendre toute la mesure des conséquences du travail de nuit en leur apportant des outils pour exercer leur rôle de prévention au sein de l'entreprise et du CHSCT. Aussi, les intervenants ont rappelé le rôle primordial de la CGT et du médecin du travail dans l'organisation du travail, la prévention et le suivi médical.

Corinne Maury

UN DÉBAT PUBLIC EN PERSPECTIVE



Pouvoir d'achat et habitat : même combat ? Dans un contexte de crise, où perte du pouvoir d'achat, hausse du chômage, riment avec difficultés de l'accès au logement, la CNL de l'Allier et l'Union Départementale CGT de l'Allier se sont rencontrées pour confronter leurs analyses sur la situation du logement dans notre département. Les deux organisations ont décidé de mener des initiatives de sensibilisation communes avec la préparation d'un premier débat public qui se déroulera le 17 septembre à 18H quai Turgot à Montluçon. A cette occasion notre journal interroge Gilles Avelin Président de la CNL dans notre département.

Echo-Flash : Dans un contexte de crise, l'accès aux logements est une des préoccupations majeures des français. Peux-tu nous livrer ton analyse sur cette situation complexe?

Gilles Avelin: Effectivement le logement dans notre pays est en situation de crise qui ne cesse de s'aggraver. Contrairement à la déclaration des droits de l'homme et à de nombreuses autres chartes européennes et mondiales, le droit au logement pour tous n'est pas appliqué. En France, plus de 3,1 millions de familles sont mal logées ou sans logis et en Auvergne ce sont 29 000 familles qui attendent un logement social. Les familles qui ont un toit ont du mal à faire face à leur charge logement. Les militants de la CNL qui côtoient au quotidien les mals logés mesurent l'aggravation de la pauvreté. Les organismes, à partir des chiffres des impayés, confirment cette forte montée en régime. Cette situation de précarité et le choix du législateur d'abaisser les plafonds de ressources pour accéder au logement HLM ou SEM, ont créé des zones qui vont plus loin que le ghetto. Ces poches de misère organisées par le Patronat et la caste dirigeante n'ont pour but que de marginaliser une frange de la population pour servir de noirs desseins. Les politiques menées par les gouvernements successifs ont supprimé les aides à la pierre, ce qui aujourd'hui, du fait de l'insuffisance de moyens des organismes HLM publics, conduit à un mauvais entretien des patrimoines HLM et contribue au développement du mal vivre.



E.F. : La CNL et la CGT envisagent des initiatives communes. Pourquoi de ton point de vue un tel rapprochement est-il utile ?

G. A. : La Confédération Nationale du Logement et la CGT ont, de tout temps, eu des orientations proches. Mais le fait que nous envisagions des actions communes trouve son point de départ dans le travail d'analyse de la fédération

CNL de l'Allier.

En effet, les militants ont souhaité dépasser le constat et l'analyse de la situation économique et sociale, afin de prendre part à des actions concrètes avec les forces vives de notre département. Naturellement, le premier interlocuteur a été la CGT où de nombreux militants ont les deux casquettes. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que la CNL a une envie forte de contribuer au changement du quotidien des citoyens de notre département. C'est dans cette orientation que des dizaines de militants, dans le cadre des élections des représentants des locataires en décembre prochain, porteront haut les revendications des locataires et notamment la défense du pouvoir d'achat des familles et l'exigence de nouveaux acquis sociaux.

Propos recueillis par Laurent Indrusiak

Débat Public ouvert à tous 17 septembre 18H
salle St Vincent-quai Turgot à Montluçon
organisé conjointement par l'UD CGT et la CNL Allier



LE SOCIAL DOIT PRIMER SUR L'ÉCONOMIQUE

Chaque année l'assemblée générale du CEEA (comité d'expansion économique de l'Allier) se tient en période estivale. L'édition 2014 du 3 juillet dernier avait lieu à Varennes sur Allier en présence des acteurs économiques du département. L'intervention CGT prononcée par Michel Beaune (voir ci-dessous de larges extraits) a été une nouvelle fois très remarquée.

Dans la dernière note de conjoncture économique du Comité d'Expansion Economique, la nouvelle directrice départementale de Pôle emploi observe que notre département est touché par une forte désindustrialisation et une diminution de l'emploi salarié. Nous nous ne pouvons malheureusement que partager cette constatation.

Dans cette ville de Varennes, comment ne pas évoquer le désastre social engendré par la fermeture de la base militaire. La Montagne, dans son édition d'hier, nous faisait part de l'étude de l'INSEE ... sur l'impact de cette décision : 296 emplois supprimés, ...1029 personnes concernées, dans un bassin déjà durement frappé par le chômage. Le déclin industriel, ... est la conséquence de choix délibérés de grands groupes industriels et financiers Chacun a le souvenir récent de la délocalisation pure et dure des activités de JPM à Avermes, malgré une rentabilité de 15 %.

On pourrait multiplier les exemples dans divers secteurs d'activité, la métallurgie, la chimie, l'agroalimentaire ... Parallèlement...les collectivités territoriales sont quotidiennement mises à contribution, et le Grand Patronat réclame des subventions en permanence. On assiste en ce moment à une vaste campagne médiatique...dans ce sens accompagnée d'un chantage à la participation à la conférence sociale. La masse des exonérations de cotisations sociales, de cadeaux fiscaux, de subventions...consenties aux entreprises quelle que soit leur taille fait penser à un puits sans fond. Dans le contexte actuel de crise..., la CGT n'est pas hostile à des aides financières à certaines entreprises qui en ont vraiment besoin, essentiellement les petites, pour aider à l'investissement et développer l'emploi. Évidemment, comme ces aides sont publiques, il serait juste et nécessaire qu'un réel contrôle de leur utilisation soit systématiquement effectué. On en est bien loin.

Par exemple, l'entreprise My Team à Montluçon, auparavant dénommée Polyval, a

bénéficié de 1,2 millions d'euros d'aides publiques... maintenant elle est en liquidation, et l'escroc qui la dirigeait est en fuite. Les salariés...connaissaient des conditions de travail moyenâgeuses. Dans le même secteur ... Environnement Recycling est une entreprise d'insertion qui a bénéficié de nombreuses aides publiques. Les conditions de travail ont été ...très préoccupantes, de nombreux salariés ayant été exposés à l'inhalation de poussières toxiques. Il semble que les améliorations apportées suite à l'action publique de la CGT (... pas présente dans l'établissement) ne soit pas encore suffisante...les poussières de plomb sont toujours respirées par les salariés.

Pour la troisième année, des rencontres de la filière automobile ont été organisées par des Conseils Généraux dont celui de l'Allier. Les thèmes de débat ...tourment beaucoup autour des questions de compétitivité, de baisse de la rémunération du travail. Il serait ...pour le moins essentiel que les questions de revalorisation des salaires et classifications, de formation professionnelle, de conditions de travail sont intégrées dans les débats car les entreprises...n'existeraient pas sans le travail des hommes. Depuis de nombreux mois, notamment avec la présence ...aux journées d'été du MEDEF en 2012 de 11 ministres, et avec une accentuation forte par les annonces du Président de la République en janvier 2014, on a compris que la politique du gouvernement allait être de plus en plus en faveur des entreprises...Après le CICE, 6,2 millions d'euros pour l'Allier d'allègements fiscaux consentis à toutes les entreprises ...c'est maintenant le pacte de responsabilité et ses multiples cadeaux...Par exemple Goodyear va toucher dans ce cadre 700 000 €. Un autre chiffre : Adisseo Commeny touche 670 000 € de crédit impôt recherche. Je pense que chacun sait ici que les actionnaires de Goodyear n'habitent pas dans le coin et que celui d'Adisseo est un groupe chinois. Je précise que nous n'avons évidemment rien contre le peuple Chinois.

Nous pouvons allonger la liste des cadeaux en évoquant la suppression des cotisations

familiales des entreprises de l'ordre de 23 milliards d'euros. Les 30 milliards de nouveaux cadeaux faits au Patronat avec le pacte de responsabilité garantiraient, soi-disant, la création de 490 000 emplois...61 224 € par emploi créé, soit 25 % de plus que le salaire moyen, cotisations comprises...Il faut observer que Valérie Rabaud, rapporteuse du Budget, estime que le Pacte de Responsabilité va entraîner la perte de 250 000 emplois d'ici 2017. Le leitmotiv de ces politiques est...la création d'emplois. Yvon Gattaz... père de l'actuel président du MEDEF, avait promis dans les années 80 la création d'1 million d'emplois si on lui donnait la flexibilité. Le Patronat a obtenu la flexibilité et malheureusement on a pas vu les emplois ...

La situation actuelle est pour le moins anxiogène...: nous en sommes dans l'Allier à 17 256 chômeurs de catégorie A, 26 416 chômeurs de catégorie A, B et C, et si l'on utilise les calculs de l'INSEE qui tient compte de nombreux chômeurs qui ne s'inscrivent pas à Pôle emploi, on arrive au chiffre effrayant de 40 000 Bourbonnaises et Bourbonnais privés d'un véritable emploi stable. Je le répète, la CGT n'est pas hostile au principe d'aides publiques à des entreprises, à partir d'une démarche pragmatique visant à l'intérêt général. Or, nous disons ... que les politiques actuelles sont la marque d'une toute autre démarche, ...idéologique, mise en œuvre par des technocrates dans les ministères, notamment.

Nous vivons une grave crise économique, sociale, politique et morale. On en a vu quelques conséquences lors des récentes consultations électorales. N'ayons pas de doute, si les décideurs de tous poils continuent sur la même ligne, le pire est à craindre.

Un récent sondage de l'institut Harris indique que 87 % des personnes interrogées estiment que le coût du Capital (... les dividendes versés aux actionnaires, les intérêts à rembourser aux banques, les opérations spéculatives) contribue largement aux difficultés de l'économie française.

8 sondés sur 10 trouvent que les efforts demandés à la population sont injustement répartis. Une large majorité juge...plus efficace et prioritaire d'investir dans la recherche, dans l'augmentation des salaires et...embauches, 65 % d'entre eux considèrent indispensable d'augmenter les budgets de la formation professionnelle. Nous faisons remarquer que l'accord sur la formation professionnelle signé par certains syndicats et le Patronat (pas la CGT) et la loi qui en découle entérinent une importante baisse de la contribution des entreprises à la formation professionnelle.

Un récent article de La Montagne pointait le fait que le rendement de l'Impôt sur la Fortune continuait de baisser, non pas parce que le nombre de millionnaires diminue, mais parce que les règles d'imposition ont été aménagées pour en exonérer de plus en plus... dans l'Allier, les foyers soumis à l'ISF sont passés de 712 ... revenus 2010 à 311 sur ceux de 2012... le nombre de citoyens à très faibles ressources qui sont devenus contributeurs à l'impôt sur le revenu a explosé.

Les comptes de la Nation pour 2013 nous indiquent que la production industrielle en volume a reculé à nouveau de 0,5 %, l'investissement total des ménages de 1 % et celui des entreprises de 0,9 %. La politique d'austé-

rité du gouvernement...qui va notamment poursuivre la baisse des moyens des services publics, le blocage des traitements des agents publics, conjuguée à la faiblesse drastique des salaires dans la plupart des entreprises privées ne peut qu'accentuer la crise économique dans notre Pays. La soi-disant hausse du pouvoir d'achat pour les bas salaires du fait de la suppression de la part salariale des cotisations sociales est une supercherie... il s'agit d'une baisse de la rémunération brute...véritablement constitutive du salaire...il y aura un manque à gagner massif pour la Sécurité Sociale, qu'il faudra bien compenser ou alors le gouvernement a en tête une nouvelle importante réduction des prestations sociales. Les contribuables seront sollicités, salariés et petits patrons d'ailleurs.

Il nous semblait important d'évoquer tous ces éléments de contexte dans lequel le Comité d'Expansion Economique exerce son action... nous nous posons la question de son avenir à très court terme... la réforme territoriale prévoit explicitement que les interventions économiques seront de la compétence exclusive des Conseils Régionaux. La CGT est opposée à cette réforme qui va éloigner ...les citoyens des centres de décision. Le danger mortel est grand que des territoires éloignés géographiquement des métropoles

soient les derniers servis et encore plus durement frappés par la désertification.

Cette réforme indique...une volonté de mise en concurrence des territoires ... Au-delà de notre opposition totale à cette conception opposée aux principes de solidarité, nos craintes sont...que dans ce nouveau panorama l'Allier soit à l'écart du développement...nous risquons aussi de l'être avec la réforme du transport ferroviaire ...la privatisation de certaines branches de l'entreprise qui entraînera de nouvelles fermetures de lignes et de gares, pourtant fort utiles au transport de marchandises et de personnes.

La presse se fait de temps en temps l'écho de l'opposition de certains élus ... à la réforme territoriale... c'est la partie émergée de l'iceberg... sur le terrain, dans les couloirs de diverses assemblées, l'opposition à cette réforme est très nombreuse. La décision de fonder l'Auvergne dans la Région Rhône-Alpes a été prise... par quelques individus un soir tard à l'Élysée. Quel déni de démocratie ! Il est temps que toutes celles et ceux parmi les élus qui ont à cœur l'intérêt général et qui sont opposés à cette réforme prennent la parole et passent par-dessus une certaine discipline de parti. Il en va notamment de l'avenir de la cohésion sociale du Pays.

Didier Blondet, membre du bureau de l'UD nous livre son sentiment sur sa participation au comité d'expansion

Echo-Flash : *Ton mandat de membre du Comité Directeur du CEEA vient d'être renouvelé par l'assemblée générale. Quel enjeu cela représente-t-il pour la CGT ?*



Didier: *Quand je suis arrivé au Comité d'Expansion Economique de l'Allier, la CGT avait été depuis longtemps écartée de toute responsabilité et je ne savais pas vraiment quels en étaient les enjeux.*

J'ai pu constater que le CEEA avait une activité importante avec une structuration bien établie. Un comité directeur dont le Président est Jean Paul Dufregne, également Président du Conseil Général. Autour de lui une équipe qui annonce dans leurs communications « être au service des entreprises et des territoires de l'Allier », y participent également des représentants du Patronat, des élus politiques et d'autres organisations syndicales.

Ma participation au Comité Directeur qui a lieu

environ tous les trimestres, m'a permis de me familiariser avec le système et recueillir un certain nombre d'informations.

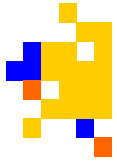
A titre d'exemple les aides financières à l'entreprise que le Conseil Général a attribué sur les conseils du CEEA, les emplois promis par les entreprises aidés, promesse bien souvent non tenue, quand les patrons ne fichent pas le camp après avoir bénéficié des finances.

J'ai pu ainsi collecter pour la CGT bon nombre d'infos économiques et sociales concernant le département et la région, qui nous ont permis d'avoir des éléments d'appui dans nos actions et communications.

Nous avons par exemple, grâce à notre présence, récupéré les éléments nécessaires à nos interventions et actions lors des rencontres filière automobiles avec nos camarades CGT du Cher, de la Creuse, de la Nièvre et de l'Allier.

Notre participation permet de faire entendre la voix de l'organisation dans une instance dans laquelle ce que porte la CGT n'est pas forcément toujours apprécié à sa juste valeur.

Propos recueilli par J.P. Pradel



SUR LE GRILL...

Ces dernières années nous ont habituées à une rentrée automnale chargée et 2014 ne devrait pas déroger à la règle. Les déclarations de connivences entre le gouvernement et le patronat devraient susciter de multiples réactions. Les récents sondages confirment le peu de crédit accordé par les français aux dernières mesures annoncées. La CGT, dans l'Allier comme dans toute la France, sera particulièrement impliquée en témoigne un calendrier non exhaustif déjà fourni.

AG de rentrée:

Moulins le 19 septembre à l'espace Fromentau

Montluçon le 10 sept. 14h30 (Maison des Cheminots).

Vichy le 5 sept. À 14h00 (dans les locaux de l'Union Locale)

CE et formations de l'UD:

2 septembre(CE)-14,15 et 16 octobre formation des membres de la direction de l'UD-formation éco/CE du 20 au 24 octobre-28 octobre(CE)- stage niveau 2 du 3 au 7 novembre-11 décembre(CE)

Autres dates:

Collectif UD élections fonction

publique le 5 sept. (journée)- Cosne d'Allier.

Débat public CGT/CNL le 17 septembre à 18h00 salle St Vincent-quai Turgot à Montluçon

Comité Général UL de Vichy le 6 novembre.

Elections CAP et CTE le 4 décembre commune aux 3 fonctions publiques et élections CNRACL.



Mutuelle Familiale Centre-Auvergne



NOUVEL ACCORD NATIONAL

SUR LA PROTECTION SOCIALE DE VOS SALARIÉS

PRENEZ L'INITIATIVE !

AVEC LA MFCA

4 bureaux à votre service

VICHY (Siège social)
30 bd Gambetta
03207 VICHY CEDEX
Tél. 04 70 31 41 18
www.mutuelle-mfca.fr

MONTLUÇON
73 avenue de la République
Tél. 04 70 05 89 15

MOULINS
87, rue d'Allier
Tél. 04 70 46 22 57

CLERMONT-FERRAND
16, rue Saint Genès
Tél. 04 73 16 13 12

www.mutuelle-mfca.fr

Groupe
Entis
Mutuelles